

LE SCOT DU VALENCIENNOIS A DEUX ANS POUR PROPOSER DU CONCRET

Des orientations "développement durable" délicates à décider

► Patrick **URBAIN**

Le Sipes¹ présente deux ans d'enquête sur l'arrondissement du Valenciennois en matière d'habitat, d'économie, de cadre de vie et de transport. C'est la première marche qui mène au Scot définitif de 2013. D'ici là, dans un contexte agité, il faudra avancer vers le durable car les orientations essentielles sont si clairement identifiées et urgentes qu'elles en deviennent irrémédiables.

Michel Blaise et le Sipes ont disséqué, à Saint-Amand-les-Eaux, trois ans de travail sur l'arrondissement. Cette phase de concertation, jalonnée de réunions publiques, livre un diagnostic qui doit déboucher sur un projet de territoire en 2012 qui deviendra le Scot en 2013. Ce document de plusieurs centaines de pages indiquera alors aux communes, et surtout aux intercommunalités, les grandes orientations du Valenciennois bien au-delà de 2013, disons avec une certaine prudence jusqu'en 2030. Seront élaborés et votés les PLU (plans locaux d'urbanisme) qui devront impérativement être en conformité avec le Scot.

Mais afin de voir si certaines dispositions sont à réviser, le Scot se soumettra à une première validation en 2020.

Un calendrier trop rapide ? Michel Blaise rappelle que deux difficultés majeures vont gêner bien des élus aux entournures, puisque c'est eux qui entrent maintenant en piste dans le processus de création véritable d'un projet pour le Valenciennois, selon un calendrier qui risque d'en bousculer plus d'un. En effet, en octobre et novembre, les élus se seront réunis pour répondre à la question de savoir comment apporter une réponse politique aux questions du devenir du territoire. En décembre 2011, premier débat public sur leurs pistes et décisions. En jan-



Les champs (ici du colza destiné à devenir écocarburant) sont grignotés par une urbanisation galopante et non contrôlée.

vier et février 2012, d'autres échanges auront lieu avec les populations, sachant qu'entretiens, les élus auront été "guidés" par des techniciens, des architectes, des "compétences" donc dans les quatre domaines clés que sont les transports, le cadre de vie, l'économie (et l'emploi) et enfin l'environnement. Si les élus ne se sentiraient pas seuls, ils auront tout de même comme permanente épée de Damoclès l'obligation de trouver à chaque problème sa solution développement durable et nulle autre, puisque nous sommes irrémédiable-

ment dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Le tout pour une copie à livrer d'ici deux petites années. Certains vont trouver qu'on est dans la précipitation.

La réforme territoriale. Deuxième écueil possible : le devenir de la réforme territoriale portée jusque-là en grande partie par le Sénat qui a tempéré bien des décisions des députés et ramené le dispositif au plus près des communes. Mais celui-ci vient de changer de majorité... Le président du Sipes est comme beaucoup : il sait que sous une pression politique venue de très haut – sachant aussi que les Français ne cesseront pas de voter jusqu'en 2014 (les municipales) –, s'engager dans une telle réforme et la conjuguer avec la mise en œuvre des dispositions du développement durable est incertain. La réforme territoriale édicte aussi de nouvelles règles pour ►►►

Michel Blaise : "On ne voit pas le Valenciennois de 2020, mais on est sur la bonne voie"

On n'a pas encore abordé les friches industrielles, les locaux commerciaux (*ndlr : les nouvelles règles d'urbanisme vont devoir intégrer l'urbanisme commercial*). Il y a eu des surprises dans les constats, on a longtemps pris en compte des idées reçues. Il va falloir beaucoup de cohérence entre les EPCI, dans la circulation routière aux entrées de Valenciennes par exemple, et donc beaucoup de consensus politique. Franchement, on ne voit pas pour l'instant le Valenciennois des années 2020 se dessiner. On se demande même si c'est possible, les choses changent chaque jour. Mais on peut agir sans attendre sur des dossiers comme les trames vertes. Il faut agir et surtout mobiliser les gens. On est sur la bonne voie !

►►► les recettes et les dépenses, balançant à nouveau entre un retour des communes à leurs prérogatives initiales après les avoir transférées aux intercommunalités. On peut très bien ne plus savoir qui va payer quoi et comment, quand on est en particulier un maire rural ! D'autant que le développement durable implique des surcoûts non négligeables. Songeons aussi, à titre de dernier exemple, qu'en matière d'économie et d'emploi, autre compétence du Scot, le Valenciennois est fragilisé par un fossé trop large entre le groupe des TPE et petites PME et les poids lourds de l'industrie comme Toyota ou Sevelnord. Or, précisément, ce dernier est fortement menacé de fermeture. C'est donc en terrain miné que les élus vont devoir progresser.

Avancer en convainquant.

Voilà la toile de fond devant laquelle va devoir s'activer très rapidement ce Scot. Michel Blaise estime que pour l'instant, le plus important est d'avancer tout en gardant un œil sur ce qui est évoqué plus haut : "Pour ce qui est du territoire lui-même, la réforme enrichit notre arrondissement.

Le Scot reste cohérent en prenant en compte l'arrivée de la CCRVS² dans le giron de la CA Porte du Hainaut, et donc indirectement de l'agglomération de Valenciennes. Il nous faut donc poursuivre le programme d'élaboration du Scot et voir où l'on peut agir vite et de manière durable. C'est un travail en commun entre nos maires et les techniciens, avec l'aval des populations bien entendu. J'insiste sur un point capital, et là je vise une partie de mes collègues maires : encore trop ne se rendent absolument pas compte de ce qu'est le développement durable et de l'impérieuse urgence d'y venir dans leurs communes. Il va falloir le faire et tant pis si le calendrier bouscule un peu tout le monde ! Je reconnais toutefois que nous demander d'aller aussi vite va mettre à nu bien des questions qui peuvent rester en suspens."

Les lacunes du Valenciennois.

Le chantier est immense en Valenciennois. C'est d'ailleurs pour cela que son Scot a été classé "pilote" au plan national avec 11 autres. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) devra répondre à trois



Le tram est actuellement l'un des principaux vecteurs de développement du Valenciennois.

questions de façon politique et concrète : comment rendre le territoire plus attractif, comment concilier développement économique et respect de l'environnement, comment anticiper les changements et mutations économiques à venir ? D'autant que le Valenciennois souffre dans plusieurs domaines.

D'abord les transports : saturation de ses routes (60% en voiture), barrière de l'Escaut, transports en commun peu utilisés (6%).

Puis l'économie : malgré un fort rebond en 2002 et une bonne résistance aux crises, les activités restent fragiles car concentrées sur quelques entreprises. Des PME pas assez soutenues, un taux de chômage de 13,9%. Un emploi sur deux est dans une grosse entreprise. Si les Valenciennois sont bien formés, la moyenne est moins diplômée qu'ailleurs. Les activités dominantes sont à 45% dans les services et à 32% dans l'industrie. L'agriculture est en constante baisse d'activité et perd des parcelles au profit de l'urbanisation et des activités économiques. Les petits commerces disparaissent,

mais la densité commerciale est bonne.

Ensuite le cadre de vie. Citons en vrac 145 558 logements, une demande de 11 000 logements, 10 mois d'attente, 81% de maisons. Les trois quarts des logements ont été construits avant 1975, d'où de gros programmes de rénovation, minière surtout. Chaque année, sont construits 23 000 logements.

Enfin, l'environnement. Alors que ce territoire bénéficie d'une bonne image en matière de tourisme, les infrastructures ne suivent pas : berges de canaux à refaire, cours d'eau à nettoyer, écluses à adapter à la navigation, manque d'hôtels, etc.

On trouvera l'étude détaillée du Sipes sur www.Scot-valenciennois.fr

1. Le syndicat intercommunal pour la promotion de l'enseignement supérieur – mission Scot, présidé par Michel Blaise, maire de Bellaing, est l'une des structures de recherche présentes à l'université du Hainaut.

2. Communauté des communes rurales de la vallée de la Scarpe, située au sud d'Orchies à quelques kilomètres de Saint-Amand-les-Eaux.

Le Scot

- 81 communes.
- 347 251 habitants en 2006.
- 136 122 ménages (stagnation).
- 630 km².
- 4 pôles urbains : Valenciennes, Denain, Saint-Amand-les-Eaux, Vieux-Condé.
- Une majorité d'espaces agricoles et de milieu naturel avec zones boisées, pâtures (un cinquième du territoire en espaces verts).
- Un territoire rural, fortement urbanisé, frontalier, doté d'un parc naturel.
- Un territoire qui gagne de la population en résidentiel mais qui allonge ses temps de transport en raison de l'éloignement grandissant entre lieu de travail et de résidence.